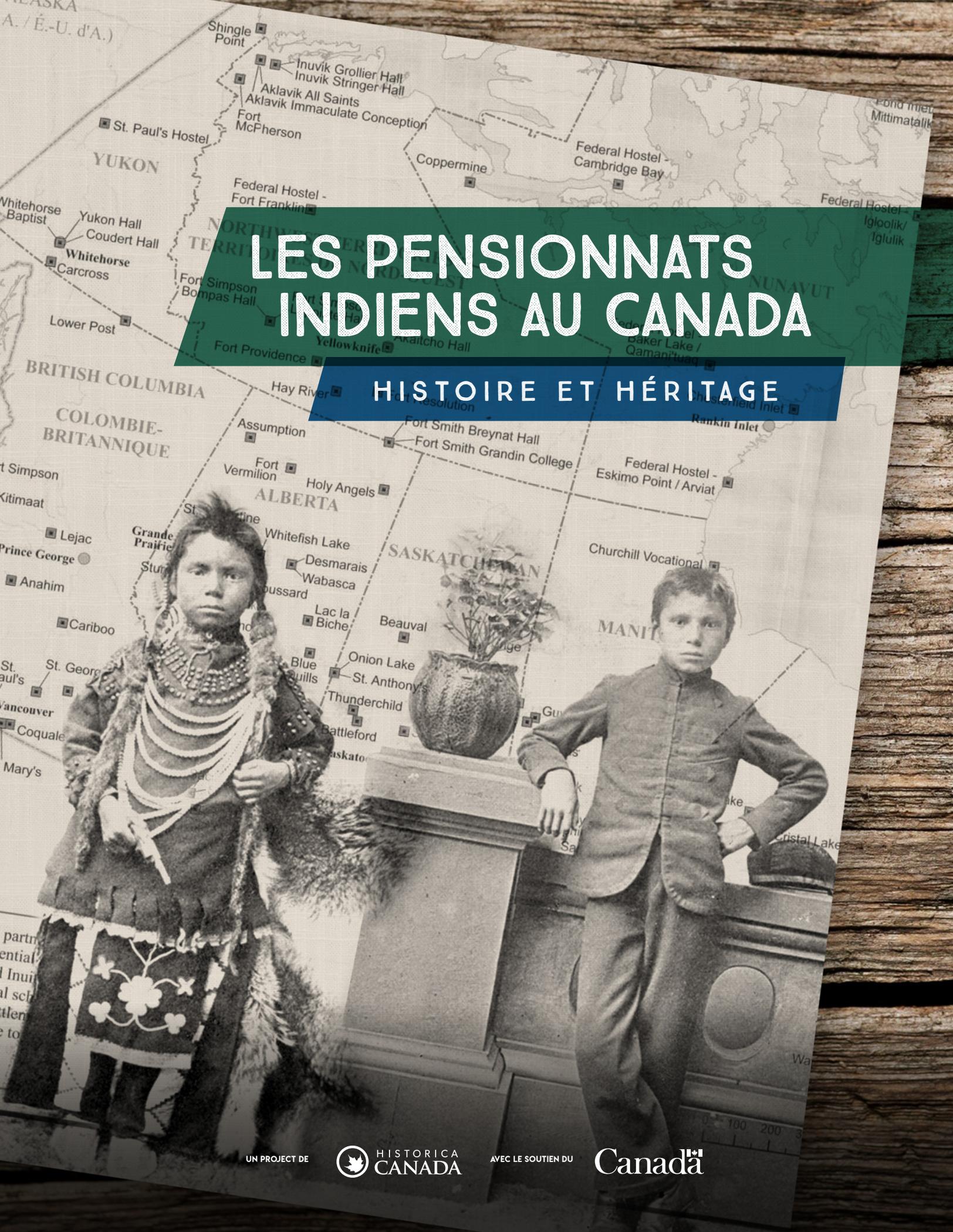


LES PENSIONNATS INDIENS AU CANADA

HISTOIRE ET HÉRITAGE



UN PROJET DE



AVEC LE SOUTIEN DU



Ce guide pédagogique est basé sur le guide pédagogique **Les pensionnats indiens au Canada**, produit en 2016 par Historica Canada. Ce guide a été développé en collaboration et en consultant des éducateurs, des universitaires, et des intervenants communautaires dont Holly Richard, Dr Tricia Logan, Dr Crystal Gail Fraser, Amos Key Jr., Dr John Milloy, et Kenneth Campbell.

INTRODUCTION : LES PENSIONNATS INDIENS

Les pensionnats indiens étaient des écoles chrétiennes financées par le gouvernement, et établies dans le but d'assimiler les enfants autochtones dans la société coloniale canadienne. Des gouvernements canadiens successifs ont utilisé des lois afin de priver les peuples autochtones de leurs droits de la personne et de leurs droits légaux de base, et d'obtenir le contrôle sur les vies, les terres et les ressources naturels autochtones. La *Loi sur les Indiens*, d'abord introduite en 1876, a donné au gouvernement canadien l'autorisation de contrôler presque tous les aspects de la vie des peuples des Premières Nations. Des amendements à la *Loi* ont plus tard forcé les enfants à fréquenter les pensionnats indiens, la majorité d'entre eux ayant opéré à partir de 1880. Ces politiques ont été appliquées de façon incohérente aux communautés métisses et inuites.

Le but de ces écoles était d'assimiler les peuples autochtones à la société canadienne grâce à un processus d'assimilation culturelle, sociale, pédagogique, économique, politique et religieuse qui était rendu possible en retirant et en isolant les enfants autochtones de leurs maisons, familles, terres et cultures. Ce but était basé sur la fausse idée que la culture et les croyances spirituelles autochtones sont inférieures à ceux des Euro-Canadiens blancs. Le but ultime des politiques d'assimilation, incluant celles relatives à l'éducation, était de porter atteinte aux droits des autochtones.

Les pensionnats indiens étaient sous-financés et surpeuplés; ils débordaient de malnutrition, de maladie et de négligence. Les enfants étaient isolés et privés de soins et de contact humain, et plusieurs ont vécu des abus physiques, émotionnels et sexuels. Bien que l'expérience des survivants variait d'une école à l'autre, les enfants étaient retirés de leurs communautés et de leurs maisons, et enlevés à leurs parents par la force, et il leur était souvent interdit de parler leur langue autochtone, ou de participer à des cérémonies traditionnelles.

« Lorsque l'école est sur une réserve, l'enfant vit avec ses parents, qui sont des sauvages; il est entouré de sauvages et bien qu'il puisse apprendre à lire et à écrire, ses habitudes, son développement et sa façon de penser sont indiens. Il est simplement un sauvage qui peut lire et écrire. On m'a fortement recommandé, en tant que chef de ce département, que les enfants indiens soient retirés le plus rapidement possible de l'influence parentale, et la seule façon de le faire serait de les envoyer dans des écoles industrielles centrales de formation où ils acquerront les habitudes et modes de pensée des hommes blancs. »

— Premier ministre Sir John A. Macdonald, rapport officiel des débats de la Chambre des Communes du Dominion du Canada, 9 mai 1883, 1107-1108

Des milliers d'enfants sont morts dans le système des pensionnats indiens. Beaucoup d'autres sont toujours portés disparus. Souvent, le ministère des Affaires indiennes refusait de renvoyer les corps des enfants morts à leurs parents, prétextant que le coût était trop élevé. Certains enfants ont été enterrés dans des fosses communes et plusieurs tombes demeurent aujourd'hui anonymes. Selon la Commission de vérité et réconciliation du Canada, plus de 150 000 enfants métis, inuits et des Premières Nations ont fréquenté les pensionnats indiens.

Les pensionnats indiens ont causé des dommages incommensurables, détruisant des vies et dérangeant des communautés en santé. Des générations de peuples autochtones ont été aliénés de leurs croyances, traditions et modes de vie. Les dommages infligés par ces écoles ont créé des traumatismes intergénérationnels qui continuent d'affecter les peuples autochtones à travers le Canada aujourd'hui. Cependant, grâce au courage et au mobilisation des survivants, de leurs familles et communautés, les peuples autochtones de partout au pays travaillent à se réapproprier leurs terres et leurs cultures et à revitaliser leurs pratiques culturelles alors qu'ils guérissent de ce patrimoine de traumatisme.

Ce guide pédagogique veut augmenter la sensibilisation envers l'histoire des pensionnats indiens au Canada et augmenter la compréhension de la place importante que l'éducation occupe dans le processus de réconciliation. Comme le remarque le sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) :

« Les écoles doivent enseigner l'histoire de manière à encourager le respect mutuel, l'empathie et la participation. Tous les enfants et les jeunes du Canada méritent de connaître une version honnête de l'histoire de leur pays, y compris ce qui s'est passé dans les pensionnats, et d'être en mesure d'apprécier la richesse de l'histoire et du savoir des nations autochtones qui continuent d'apporter une contribution notable au Canada, comme l'illustrent son nom et son identité collective en tant que pays. Aux Canadiens de tous les horizons, la réconciliation offre un nouveau moyen de vivre ensemble. »

— *Honorer la vérité, réconcilier pour le futur : sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*, 21.

Couverture: Carte des pensionnats indiens au Canada (Commission de vérité et réconciliation du Canada à l'Université du Manitoba)
Thomas Moore, pensionnat indien de Regina, v. 1874 (Bibliothèque et Archives Canada/NL-022474).

▼ Des religieuses avec un groupe d'élèves à Québec, v. 1890 (Bibliothèque et Archives Canada/H.J. Woodside/PA-123707).





NOTE SUR LE LANGAGE

Les peuples des Premières Nations au Canada étaient d'abord appelés les « Indiens » par les colons européens. Ce terme n'est plus utilisé, à l'exception des documents légaux historiques. Le terme « pensionnat indien » est un autre terme historique similaire utilisé par la Commission de vérité et réconciliation du Canada et dans des documents pédagogiques. Ce guide utilise les termes « pensionnats » et « pensionnats indiens » afin de décrire le système de pensionnats, d'écoles, d'auberges et d'autres institutions qu'étaient obligés de fréquenter les Inuits, les Métis et les membres des Premières Nations. « Autochtone » est un terme juridique qui englobe toutes les personnes des Premières Nations, inscrites ou non inscrites, tous les Métis et tous les Inuits.

▼ Des élèves du pensionnat indien au cimetière Fort George, 3 novembre 1946 (domaine public/polycopié/Commission de vérité et réconciliation).



« Il existe tout un monde de différence entre être un Indien et être un Anishina[abe]. Un Indien est une création de l'imagination européenne et nous est accolé légalement par le gouvernement fédéral. Il n'y avait pas d'Indiens sur nos territoires avant l'arrivée des Européens. En effet, il n'y a d'Indiens, au sens contemporain du terme, que si le gouvernement fédéral est autorisé à prendre le contrôle des identités autochtones. »

— John Borrows, *Constitution autochtone du Canada*, 415.

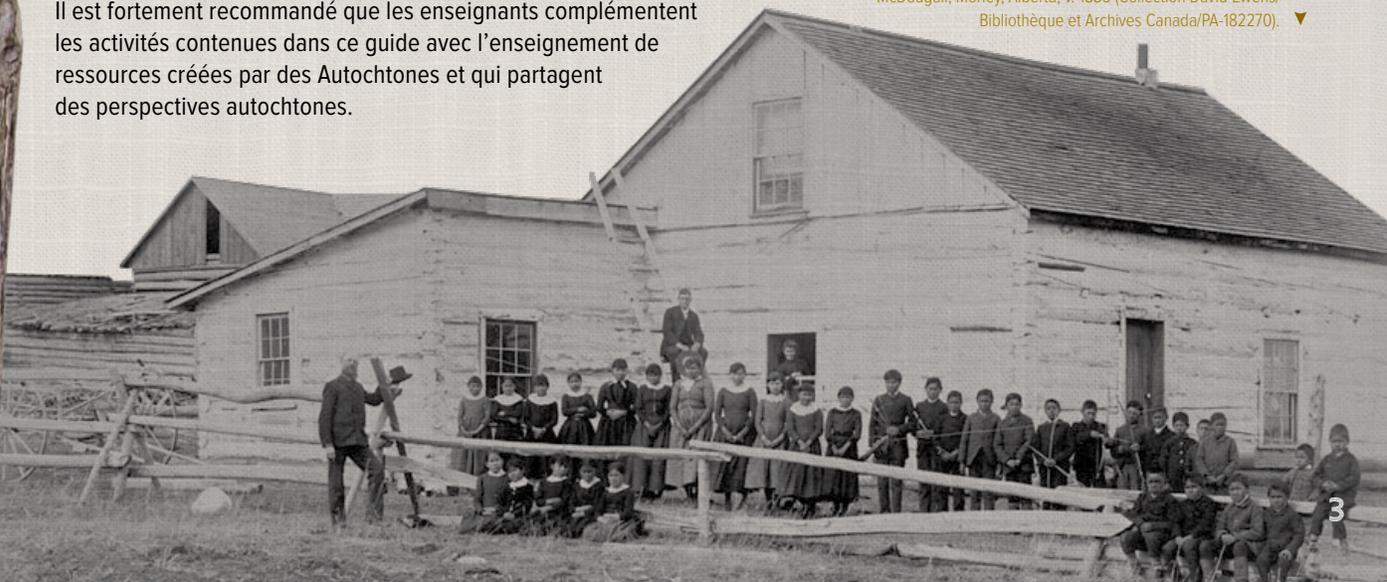
MESSAGE AUX ENSEIGNANTS

Pour utiliser ce guide pédagogique, vous devrez effectuer de la recherche et mener des discussions de classe au sujet de l'histoire et de l'héritage des pensionnats indiens au Canada. Plusieurs des sujets abordés dans ce guide pourraient entraîner une puissante réponse émotionnelle, surtout chez les jeunes touchés par un traumatisme intergénérationnel. Il est important que les enseignants soient sensibles aux dynamiques individuelles et de groupe afin d'assurer que la classe demeure un environnement sécuritaire pour tous les élèves. Établissez des règles de base pour des discussions respectueuses et consultez votre conseiller en orientation scolaire pour plus de soutien, au besoin. Nous recommandons fortement que vous visionnez la **Minute du patrimoine** *Chanie Wenjack* et que vous consultez les liens fournis avant de partager avec les élèves, puisqu'il y a du contenu qui pourrait être dérangeant.

Nous sommes dans une position unique où il nous est possible d'entendre parler les survivants et les survivants intergénérationnels. L'histoire des pensionnats indiens est contemporaine; il s'agit d'une histoire vivante. Cet héritage continue d'affecter les survivants, leurs familles et les générations à venir qui devront vivre avec les conséquences des politiques de gouvernements précédents.

Il est fortement recommandé que les enseignants complètent les activités contenues dans ce guide avec l'enseignement de ressources créées par des Autochtones et qui partagent des perspectives autochtones.

Des élèves au pensionnat indien Morley – orphelinat McDougall, Morley, Alberta, v. 1885 (Collection David Ewens/ Bibliothèque et Archives Canada/PA-182270). ▼



RESSOURCES EN LIGNE : Ces ressources sont utilisées dans le guide afin de soutenir les activités. Vous pourriez choisir de chercher des ressources additionnelles, imprimées ou sur Internet.

- **L'Encyclopédie canadienne** : Les articles de *L'Encyclopédie canadienne* mentionnés dans ce guide peuvent être trouvés au www.encyclopediecanadienne.ca/fr. Effectuez des recherches d'article par titre.
- Toutes les **feuilles de travail** mentionnées dans ce guide peuvent être téléchargées sur le **Portail de l'éducation de Historica Canada** au <http://education.historicacanada.ca/fr-ca/tools/648>.
- **Minute du patrimoine Chanie Wenjack** : <https://www.historicacanada.ca/fr/content/heritage-minutes/chanie-wenjack>
- **Centre national pour la vérité et réconciliation** : nctr.ca/fr/map.php
- **Rapports de la Commission de vérité et réconciliation** : nctr.ca/fr/reports2.php
- Trouvez la série de baladodiffusion **Pensionnats indiens** au <https://encyclopediecanadienne.ca/fr/article/serie-de-baladodiffusion-pensionnats-indiens>.
- Les vidéos (**Les pensionnats indiens au Canada : une chronologie**, **Lillian Elias : l'histoire d'une survivante**, et **Traumatisme intergénérationnel**) peuvent être trouvés au <https://www.youtube.com/playlist?list=PLiE7YBxN9zml5FMnj5GJRVF9rh-y8fPeR>.

Les survivants intergénérationnels sont des individus qui ont été affectés par le dysfonctionnement intergénérationnel créé par l'expérience de l'institutionnalisation dans les pensionnats indiens. Cela comprend les familles des survivants, ceux qui ont été abusés par les survivants, et ceux qui vivent dans des communautés déchirées par des générations d'enfants arrachés à leurs familles. Selon le site *Les enfants devenus* de la Fondation de l'espoir, on estime à approximativement 287 350 le nombre de survivants intergénérationnels qui vivaient au Canada au début des années 1990, aussi bien dans les réserves qu'à l'extérieur.

NOTE AUX ÉDUCATEURS

Les modifications pour les élèves en cheminement particulier, ALF et FLS sont incluses dans les sections appropriées et identifiées comme « modification ».

Des activités pédagogiques et des ressources additionnelles sont offertes sur *L'Encyclopédie canadienne*. Nous espérons que ce guide vous aidera à enseigner ce sujet important de l'histoire du Canada.

CONSEIL AUX ENSEIGNANTS : DISCUSSIONS EN CERCLE

Les discussions en cercle sont une excellente stratégie pour cultiver un sentiment de communauté et favoriser les conversations importantes en classe. Toutes les questions de discussion dans ce guide peuvent être tenues dans une conversation en cercle. Dans cette structure, les étudiants s'assoient pour former un cercle et répondent à des questions ouvertes (normalement dans un ordre séquentiel, mais cela n'est pas nécessaire).

Conseils pour des discussions en cercle efficaces :

- Commencez toujours par au moins une question à risque faible; p. ex. Quelle est votre couleur préférée? Préférez-vous les choses sucrées, salées, épicées ou amères?
- Choisissez un objet que les élèves doivent avoir en main pour signifier que c'est à leur tour de parler.
- Assurez-vous que tous les élèves comprennent qu'ils ont le droit de ne pas répondre ou de répondre la même chose qu'une réponse déjà fournie.
- Démontrez et enseignez des habiletés d'écoute active auprès des élèves.
- Participez avec les élèves. Les discussions en cercle sont à leur meilleur lorsque tous les membres de la communauté de classe participent en tant qu'égaux.

Des élèves pratiquant la calligraphie, Red Deer Industrial Institute, v. 1914 (Archives des Églises unies du Canada/#93.049P/850). ▼



▲ Pensionnat indien Shingwauk, Sault-Sainte-Marie, Ontario, mai 1966 (Archives de l'Ontario/10012275/Fonds Mildred Young Hubbard/F4369-1-0-7RG 1-653).

// MODIFICATION S'il y a des apprenants de la langue française dans votre classe, vous pouvez toujours faciliter des discussions en cercle.

- Reformulez les questions de façon à ce qu'elles ne nécessitent que des réponses courtes d'un mot ou d'une phrase.
- Utilisez un vocabulaire simple. Évitez d'utiliser des idiomes et du jargon.
- Incluez les réponses dans les questions; p. ex. Quelle est votre saison préférée : le printemps, l'été, l'automne ou l'hiver?

Conseil aux enseignants : Comme alternative à la **stratégie pour les discussions en cercle**, les questions pour les discussions de ce guide peuvent aussi être abordées comme une discussion générale de classe ou à l'écrit.

CHRONOLOGIE

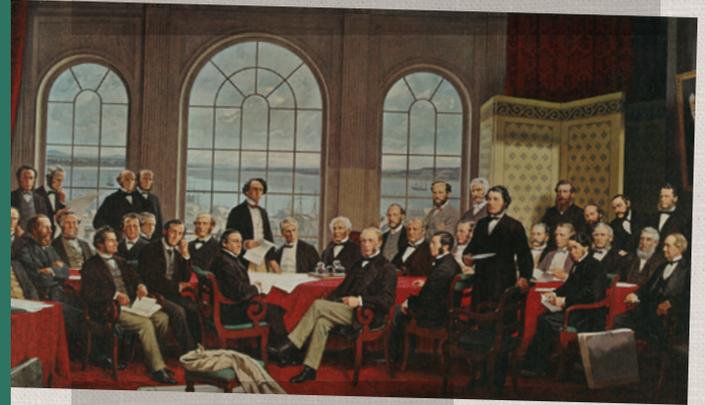
1600

ANNÉES 1600-1800

Pendant plus de 200 ans, les ordres religieux gèrent des écoles de mission pour les enfants autochtones. Ces écoles sont les précurseurs du système de pensionnats indiens du gouvernement du Canada.

1844

Selon une proposition du Rapport de la Commission Bagot, la séparation des enfants autochtones de leurs parents est la meilleure façon de réussir l'assimilation.



1867

La *Loi constitutionnelle* donne naissance au Dominion du Canada. Sous la *Loi (l'Acte de l'Amérique du Nord britannique)*, le gouvernement fédéral assume le contrôle des Premières Nations et de leurs terres. Plus tard, cette autorité s'étend aussi à l'éducation pour les Indiens inscrits.

▲ "Les Pères de la Confédération," par Rex Woods. La toile originale, de l'artiste Robert Harris, a été installée dans les édifices du Parlement en 1883 et détruite durant l'incendie de 1916. Cette image est une reproduction, commandée afin de souligner le centenaire du Canada (Bibliothèque et Archives Canada/1967-49-11).

1831

Mené par l'Église anglicane, l'Institut mohawk de Brantford au Haut-Canada (Ontario) devient la première école du système de pensionnats indiens du Canada. Ouvert en 1828 comme l'Institut des mécaniciens (Mechanics' Institute) pour les élèves externes, en 1831 l'école commence à admettre des pensionnaires. Au début, l'école n'admet que des garçons. En 1834, les filles sont admises.

▲ Institut Mohawk, Brantford, Ontario, v. 1884 (Bibliothèque et Archives Canada/PA-051882).

1857

L'*Acte pour encourager la civilisation graduelle des tribus sauvages en cette Province* requiert que les hommes métis et Indiens inscrits de 21 ans et plus sachent lire, écrire et parler le français ou l'anglais et qu'ils choisissent un nom de famille approuvé par le gouvernement. La loi accorde 50 acres de terrain à tout homme des Premières Nations ou homme métis « suffisamment avancé » en éducation élémentaire, et en retour enlève à cet individu toute affiliation à leur nation ou tous droits de traités.

1876

La *Loi sur les Indiens* donne au gouvernement canadien le contrôle des vies et du sort des Premières Nations. La *Loi* exclue officiellement des Métis et les Inuits, mais ses politiques sont appliquées de façon incohérente aux deux.

◀ Le premier premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald (W.J. Moore/Bibliothèque et Archives Canada/C-021595).

1883

Premier ministre sir John A. Macdonald autorise la création du système de pensionnats indiens, conçu afin de retirer les enfants autochtones de leurs familles et de couper tous les liens avec leurs cultures.



Des élèves de l'école Alert Bay Mission School, ► Colombie-Britannique, v. 1885 (George M. Dawson/Bibliothèque et Archives Canada/PA-037934).

1896

Le nombre de pensionnats indiens au Canada passe rapidement à plus de 40. Chaque école reçoit une allocation par enfant (ou « paiements per capita »), ce qui mène au surpeuplement et à une augmentation des maladies à l'intérieur des institutions.



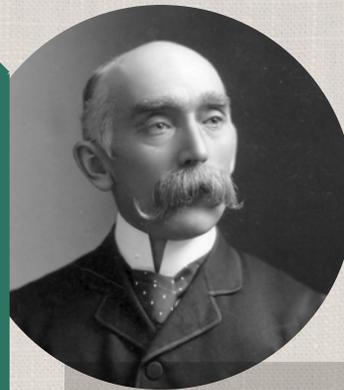


1900

1920

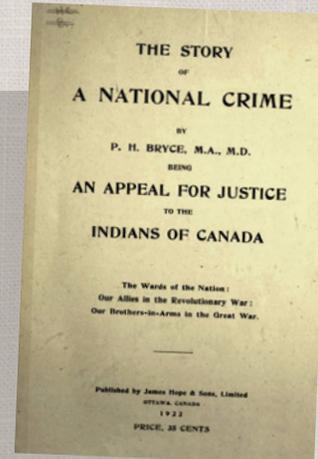
Duncan Campbell Scott, le surintendant général adjoint des Affaires indiennes, rend la fréquentation des pensionnats indiens obligatoire pour tous les enfants des Premières Nations âgés de sept à seize ans. Les enfants de moins de sept ans sont souvent institutionnalisés quand même.

◀ Duncan Campbell Scott, v. 1915 (Bibliothèque et Archives Canada/C-003187/Dupras & Colas).



▶ Le Dr P. H. Bryce, v. 1920 (Bibliothèque et Archives Canada/Topley Studio/PA-042966).

▼ Le rapport de 1922 du Dr P. H. Bryce sur les conditions dans les pensionnats indiens (Bibliothèque et Archives Canada/James Hope and Sons Ltd.).



1922

L'histoire d'un crime national (*The Story of a National Crime*) par Dr Peter Henderson Bryce est publié, exposant la négligence par le gouvernement de la santé des peuples autochtones, qui comprend un taux alarmant de décès chez les élèves des pensionnats indiens. Il dénote un « mépris criminel des promesses des traités ».

1931

Le système des pensionnats indiens comprend plus de 80 institutions opérationnelles à travers le Canada, le plus grand nombre d'institutions opérant en même temps. Plus de 17 000 enfants y sont inscrits.

ANNÉES 1950

Les enfants inuits sont officiellement inclus dans le système de pensionnats indiens. Six écoles ouvrent dans l'Arctique de l'Ouest alors que le gouvernement prend le contrôle de l'administration de plusieurs pensionnats gérés par les églises.

1948

Le pensionnat indien Thunderchild en Saskatchewan est détruit par un incendie. Quatre élèves font l'objet d'une enquête pour incendie criminel. D'autres crient de joie alors que l'édifice brûle. Il s'agit d'un feu parmi une douzaine de feux allumés par des étudiants à travers le Canada comme forme de résistance.



▲ Pensionnat indien Thunderchild, S-B6808, v. 1907 (Avec la permission des Archives provinciales de la Saskatchewan).

ANNÉES 1960-1980

La Rafle des années soixante commence après que des amendements à la Loi sur les Indiens donnent aux provinces la juridiction sur le bien-être des enfants autochtones. Plus de 20 000 enfants métis, inuits et des Premières Nations sont retirés de leurs familles et adoptés par des familles majoritairement non autochtones. Les effets à long terme de la Rafle des années soixante s'étendent de la perte d'identité culturelle à des sentiments de honte et de confusion. Certains enfants adoptés ont affirmé avoir vécu de l'abus physique et sexuel dans leurs familles d'accueil. Les enfants autochtones demeurent surreprésentés dans le système de protection de l'enfance.

1969

Le gouvernement canadien prend le contrôle de l'administration de tous les pensionnats indiens qui sont encore gérés par des églises, donnant au gouvernement l'autorité suprême sur tous les pensionnats indiens encore opérationnels. En 1979, des milliers d'élèves fréquentent encore les 28 pensionnats indiens qui demeurent ouverts.

1959

Deux nouveaux pensionnats indiens, Grollier Hall et Stringer Hall, ouvrent à Inuvik, T.N.-O., avec une capacité de 500 élèves.

1966

Chanie Wenjack, 12 ans, meurt après s'être évadé du pensionnat indien Cecilia Jeffrey. Une enquête officielle a lieu. Au cours de l'enquête tenue au tribunal de Kenora, le jury non autochtone affirme que les pensionnats indiens causent d'énormes problèmes émotionnels et psychologiques.

Vue aérienne de Grollier Hall, Stringer Hall et l'école fédérale du jour, v. 1960 (Archives du General Synod de l'Église anglicane du Canada/P7530-64).



▲ Photo de famille personnelle de Chanie « Charlie » Wenjack (grâce à Pearl Achneepineskum).

1990

Phil Fontaine, grand chef de l'Assemblée des chefs du Manitoba, parle publiquement des abus dont il a été victime au pensionnat indien Fort Alexander. Il demande une enquête publique, que lance le gouvernement en 1991.

1996

Le *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones* est publié. Il recommande une enquête publique sur l'effet des pensionnats indiens, incluant la perte de la langue et le traumatisme. Le document de 4 000 pages en 5 volumes émet 440 recommandations demandant des changements dans les relations entre les peuples autochtones, les personnes non autochtones et tous les niveaux de gouvernement au Canada.

2008

Le premier ministre Stephen Harper, au nom du gouvernement du Canada, émet des excuses aux anciens étudiants des pensionnats indiens, à leurs familles et à leurs communautés pour le rôle du Canada dans l'opération de ces institutions. Les gouvernements provinciaux et territoriaux s'excusent dans les années qui suivent.



Phil Fontaine (droite), le chef de l'Assemblée des Premières Nations, observe alors que le premier ministre Stephen Harper offre des excuses officielles après à plus d'un siècle d'abus et de pertes culturelles impliquant les pensionnats indiens lors d'une cérémonie à la Chambre des communes sur la colline du Parlement à Ottawa, le 11 juin 2008 (La Presse canadienne/Tom Hanson).

2015

La CVR publie son rapport final. Le premier ministre Justin Trudeau, qui a participé à la cérémonie de publication du rapport, engage son gouvernement à la mise en œuvre de tous les 94 Appels à l'action nommés dans le rapport sommaire au mois de juin 2015.

Le premier ministre Trudeau prend la parole à l'occasion de la présentation d'excuses au sujet des pensionnats de Terre-Neuve-et-Labrador à Goose Bay, 24 novembre 2017 (Bureau du premier ministre).

2017

Le premier ministre Justin Trudeau émet des excuses aux survivants des pensionnats indiens de Terre-Neuve-et-Labrador, qui ont été exclus des excuses de Stephen Harper en 2008 parce que les pensionnats indiens n'étaient pas gérés par le gouvernement fédéral et avaient été mis sur pied avant que Terre-Neuve ne se joigne à la Confédération en 1949. Ils ont aussi été exclus du processus de la CVR et de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.



2000

1996

La dernière institution opérée par le gouvernement fédéral, le pensionnat indien Gordon, à Punnichy en Saskatchewan, ferme ses portes.

▲ Pensionnat indien Gordon, Punnichy, Saskatchewan, v. 1930 (Archives de l'Église anglicane du Canada/P75-103-S7-151).



2007

Après des années de rencontres et de mobilisation de la part des survivants et de leurs familles, la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens entre en vigueur. Le gouvernement fournit une compensation aux survivants, incluant le Paiement d'expérience commune et une concentration sur le financement et le soutien des services de santé et de guérison autochtones. L'accord établit des fonds pour la *Commission de vérité et réconciliation*, ou CVR.

2015

Après avoir écouté des milliers de témoignages de partout au Canada, la CVR publie un résumé de ses trouvailles au sujet du *système de pensionnats indiens* et des expériences de ses survivants, décrivant le traitement par le Canada des *peuples autochtones* de « génocide culturel ». Il comprend 94 *Appels à l'action* visant à guérir les relations entre les personnes autochtones et non autochtones au Canada.

2015

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation ouvre à Winnipeg. Le nouveau centre comprend une archive permanente de matériel et de témoignages au sujet des pensionnats indiens amassés durant la CVR.

2017

Le gouvernement fédéral annonce un règlement de 800 millions de dollars pour les survivants de la *Rafle des années soixante*. Les survivants de ces politiques fédérales et provinciales vivent un traumatisme continu suite à leur séparation de leurs familles, communautés et cultures.

2019

Le rapport final de *l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* révèle que les violations persistantes et délibérées des droits de la personne sont à l'origine des taux vertigineux de violence à l'égard des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA autochtones au Canada. Le rapport lance 231 appels à la justice auprès des gouvernements, des forces de police et des institutions.

ACTIVITÉ DE CHRONOLOGIE

1. Avec la classe, regardez la vidéo ***Pensionnats indiens : une chronologie***, ou lisez la chronologie du guide.
2. Chaque élève choisira un événement de la chronologie, à propos duquel il effectuera plus de recherche (assurez-vous que tout le monde choisisse un événement différent). Votre recherche devrait commencer avec *L'Encyclopédie canadienne*, mais vous pourriez aussi choisir d'effectuer une recherche plus large. Utilisez la **feuille de travail Organisateur de notes de recherche** afin de prendre des notes et de réfléchir aux conséquences à long et à court terme de l'événement.
3. En utilisant vos notes, créez l'une des choses suivantes afin de partager vos apprentissages avec vos pairs :
 - i. Diaporama numérique (p. ex., Google Slides; Prezi; PowerPoint en ligne)
 - ii. Affiche
 - iii. Présentation
 - iv. Tableau d'affichage pour votre école

« Les pensionnats indiens étaient conçus pour éradiquer tout sens d'indienneté. Ils nous ont privés de la chance d'apprendre à propos de nous-mêmes. »

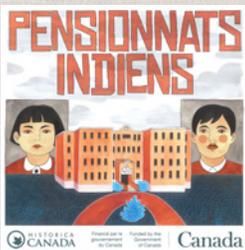
— Phil Fontaine, ancien chef national de l'Assemblée des Premières Nations.

Activité d'approfondissement :

Trouvez une source primaire reliée à l'événement choisi, et analysez cette source avec l'aide de la **Pyramide de source primaire**. Partagez vos découvertes avec la classe.

Assurez-vous de répondre aux 5 questions de base, d'examiner et d'expliquer des conséquences de l'événement.

▼ Personnel et étudiants sur les marches du pensionnat indien Gordon, octobre 1953 (Archives du General Synod de l'Église anglicane du Canada/M2008-10-P76/Grace Reed).



L'HÉRITAGE DES PENSIONNATS INDIENS : ACTIVITÉ DE BALADODIFFUSION

Bien que tous les pensionnats indiens du Canada soient désormais fermés, les effets sur les survivants, leurs familles et leurs communautés continuent de se manifester aujourd'hui. Plusieurs communautés n'ont toujours pas les nécessités de base comme l'eau potable, un pourcentage élevé d'Autochtones est aux prises avec des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, et les Autochtones sont surreprésentés dans les prisons et les systèmes de

protection de l'enfance au Canada. Tous ces problèmes sont en lien direct avec l'oppression historique et la discrimination systémique continue des peuples autochtones grâce à des systèmes issus du colonialisme, y compris les pensionnats indiens.

Les pensionnats indiens est une série de baladodiffusion en trois parties, créée par Historica Canada et financée par le gouvernement du Canada. La série explore l'histoire des pensionnats indiens en adoptant les perspectives des survivants métis, inuits et des Premières Nations, grâce à des témoignages des survivants et des entrevues avec des universitaires et des chercheurs du milieu. Elle est offerte sur le site web de Historica Canada et sur plusieurs plateformes de baladodiffusion.

Tel que mentionné auparavant, le contenu pourrait perturber certains auditeurs. Il est important d'être sensible aux dynamiques individuelles et de groupe, et d'avoir des conversations honnêtes avec les étudiants avant et après l'écoute. Si possible, il est recommandé qu'une personne qui s'y connaît au sujet de l'histoire et de l'héritage des pensionnats indiens, comme un conseiller, un gardien du savoir autochtone ou un autre praticien en santé communautaire, soit à la disposition des élèves.

▼ Le pensionnat indien Gordon, v. 1926-1927 (Archives du General Synod, de l'Église anglicane du Canada/P8801-175/Mathilda Wilkings).

1. Divisez la classe en trois groupes, et demandez à chaque groupe d'écouter l'un des trois épisodes de la baladodiffusion ***Les pensionnats indiens*** (**Pensionnats indiens : Les expériences des Premières Nations**, **Pensionnats indiens : Les expériences des Métis**, ou **Pensionnats indiens : Les expériences des Inuits**). Vous pourriez aussi écouter les trois épisodes et en choisir un à propos duquel faire plus de recherche.
2. Individuellement, complétez la **feuille de travail Série de baladodiffusion sur l'héritage des pensionnats indiens** pendant l'écoute de la baladodiffusion.
3. Individuellement, et en utilisant vos notes d'écoute, écrivez un article de nouvelles sous la forme d'un exposé : imaginez que vous êtes un journaliste qui écrit à l'époque où l'une des écoles mentionnées dans la baladodiffusion était opérationnelle. Vous voulez informer le public de ce qui se passe à l'école, au sujet du système de pensionnats indiens dans son ensemble, et de ce que pourraient être les conséquences à long terme pour les enfants et leurs communautés. Dans votre histoire, assurez-vous de souligner les actes de résistance, de solidarité, et de résilience face à l'oppression.

Conseil aux enseignants : Permettez aux élèves de compléter la feuille de travail à la maison. Encouragez les élèves à arrêter les baladodiffusions au besoin pour avoir le temps de se rattraper.

Afin d'échafauder efficacement l'apprentissage des élèves, discutez des termes difficiles de la feuille de travail avant d'effectuer l'écoute. Comme autre option, vous pourriez souhaiter organiser une activité de vocabulaire informelle.

Comment écrire un exposé : Un exposé est un article d'enquête journalistique qui effectue une recherche en profondeur sur un sujet, dénonce un problème, et demande un changement. Afin d'écrire un article efficace, utilisez les faits et évitez les opinions et les préjugés. Démontrez que vous possédez une connaissance du problème, et de ses causes et conséquences. Restez sur le sujet, et fournissez plusieurs exemples, détails et explications, et présentez clairement vos raisons pour exiger du changement.

ANALYSE DES PHOTOGRAPHIES HISTORIQUES

La photographie à droite, intitulée « Quewich et ses enfants » a été prise vers 1900 à l'école industrielle de Qu'Appelle, en Saskatchewan. On ne connaît pas beaucoup d'informations à propos de ses sujets, mais la photographie a souvent été utilisée par le ministère des Affaires indiennes afin de démontrer sa confiance envers le système des pensionnats indiens.

1. Examinez la photographie de près et prenez des notes. Que révèle cette photographie à propos des politiques d'assimilation? Que pouvez-vous déduire des différences entre le père et les enfants? Que cela révèle-t-il à propos de la séparation des communautés et des modes de vie traditionnels?
2. Écrivez un paragraphe qui aborde ce qu'était selon vous le message que le ministère des Affaires indiennes pensait véhiculer grâce à cette photographie. Utilisez vos déductions de la première étape afin de guider votre réponse.



▲ « Quewich et ses enfants », pensionnat indien Qu'Appelle, v. 1900 (Collection de photographies du Conseil des archives de la Saskatchewan/Fonds Brock Silversides/R-A 22202 #23965).

COMPRENDRE LES PENSIONNATS INDIENS

« Les enfants se sont rebellés contre la discipline sévère en s'évadant. Attrapés et ramenés, ils sont enfermés dans une pièce avec seulement un matelas au plancher, laissés dans leurs sous-vêtements et nourris seulement au pain et au lait. »

— Ian Adams, « The Indians: An Abandoned and Dispossessed People », *Weekend Magazine*, no. 31, 1965, 4.

1. Avec la classe, regardez la **Minute du patrimoine Chanie Wenjack** et lisez l'article **Chanie Wenjack** sur *L'Encyclopédie canadienne*. Ensuite, répondez aux questions suivantes ensemble en groupes.

- Pourquoi croyez-vous que Chanie a choisi de s'échapper du pensionnat indien? Que cela nous dit-il des conditions auxquelles devaient faire face les élèves dans les pensionnats?
- La citation « Tuer l'indien dans l'enfant » était souvent utilisée pour décrire le but des pensionnats indiens. Que cela vous dit-il à propos des intentions des politiques qui ont mené à la création du système de pensionnats indiens au Canada? Croyez-vous que cette citation reflète bien les intentions des pensionnats indiens?
- Quel impression cette Minute laisse-t-elle au sujet des pensionnats indiens? Comparez ceci à ce que vous avez appris à propos des pensionnats indiens grâce à d'autres sources. Pourquoi est-il important d'explorer différentes perspectives et d'utiliser plusieurs sources?
- Comment croyez-vous que cette histoire pourrait être différente si elle était racontée du point de vue du directeur de l'école ou d'un enseignant? Avec cela, qu'apprenons-nous à propos de la perspective historique, et la façon dont nous nous souvenons du passé?
- Selon sa famille, le nom de Chanie Wenjack a été changé à « Charlie » par les responsables du pensionnat indien Cecilia Jeffrey. Que cela vous révèle-t-il au sujet de la répression et de l'assimilation culturelle? Comment cela peut-il contribuer à des sentiments de déconnexion et d'isolement? Quels étaient selon vous les buts et les effets du changement des noms?

La Minute du patrimoine *Chanie Wenjack* a été originalement lancée en 2016. En 2019, **une nouvelle version** est sortie dans la langue maternelle de Chanie, l'anishinaabemowin.

// **MODIFICATION** Demandez aux élèves d'identifier et de définir cinq nouveaux mots dans la Minute. Les étudiants peuvent écrire une chronologie des événements de la Minute sous forme de liste. En y allant scène par scène, demandez aux étudiants de créer une liste de mots décrivant les sentiments de Chanie et d'énumérer leurs propres réponses émotionnelles à ce qu'ils voient.

UNE NOTE SUR LA LANGUE

« C'est la destruction absolue de nos modes de vie, nos langues, nos familles et nos identités. De mon point de vue, il s'agit d'un énorme pas dans la bonne direction que d'appeler cela un génocide culturel. C'est le point de départ d'un processus beaucoup plus large de sensibilisation, de reconnaissance et de réconciliation. »

— Dr. Kahente Horn-Miller Kanien:keha'ka/Mohawk; professeure adjointe à l'École des études autochtones et canadiennes, Université Carleton.

« Génocide culturel » est un terme utilisé afin de faire référence à l'éradication et la destruction intentionnelle d'œuvres et de structures culturelles, l'interdiction d'activités culturelles et l'oblitération de structures sociales enracinées dans des cultures uniques. En juin 2015, la Commission de vérité et réconciliation a désigné le système des pensionnats indiens comme une « politique de génocide culturel. » (*Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir*, 133.)

En 2019, *Réclamer notre pouvoir et notre place : Le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* a qualifié les taux vertigineux de violence, de décès et de suicide au Canada chez les populations autochtones comme « génocide », facilité par des structures coloniales comme la *Loi sur les Indiens*, la Rafle des années soixante, et les pensionnats indiens (*Réclamer notre pouvoir et notre place*, 50.) La Convention des Nations Unies sur le génocide de 1948 définit le génocide comme « des gestes commis avec l'intention de détruire, dans son entièreté ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, incluant le fait de tuer des membres du groupe, de causer des dommages corporelles ou mentales graves à des membres du groupe, d'infliger délibérément au groupe des conditions de vie devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle, d'imposer des mesures visant à empêcher les naissances au sein du groupe, et/ou transférer de force les enfants du groupe dans un autre groupe. »

RÉSISTANCE ET RÉSURGENCE : L'HISTOIRE DE LILLIAN

Lillian Elias est une défenseure de la langue et une ancienne enseignante. Elle a grandi dans une famille de 12 enfants dont la survie dépendait de l'argent qu'ils recevaient du programme d'allocation familiale du gouvernement fédéral. La seule façon de pouvoir continuer à recevoir cet argent était d'envoyer au moins un enfant de la famille à un pensionnat indien.

En 1950, lorsque Lillian avait à peu près 8 ans, ses parents l'ont amenée au pensionnat indien Immaculate Conception à Aklavik, T.N.-O. Pendant qu'elle y était, il lui était interdit de parler sa propre langue : elle a vu ses amis se faire battre pour avoir simplement dit un mot en inuvialuktun. Lorsqu'elle est retournée chez elle quelques années plus tard, elle a réalisé que la communication s'était interrompue : les aînés et les enfants ne se comprenaient désormais plus.

Lillian est devenue déterminée à prévenir la disparition complète de l'inuvialuktun dans sa communauté. Durant les étés, elle est devenue traductrice afin de continuer à pouvoir parler sa langue de façon courante et pour aider les personnes de sa communauté qui ne parlaient pas l'anglais. Après avoir quitté le pensionnat indien, elle a commencé à enseigner l'inuvialuktun aux jeunes. Grâce à elle, plusieurs Inuvialuits ont grandi avec une meilleure compréhension de leur langue, de qui ils sont et d'où ils viennent.

1. Avec la classe, regardez la vidéo sur [Lillian Elias](#) et prenez des notes sur la façon dont Lillian parle de la langue.
2. Après le visionnement, ayez une conversation de classe et répondez aux questions suivantes :
 - Comment Lillian voit-elle la préservation de la langue comme un geste de résistance?
 - Comment cette vidéo utilise-t-elle de l'imagerie symbolique afin de dépeindre l'expérience de Lillian?
 - Comment l'expérience de Lillian démontre-t-elle l'importance de la préservation de la langue pour les survivants des pensionnats indiens?
3. En utilisant l'histoire de Lillian comme source d'inspiration, créez une affiche qui encapsule le thème de la préservation de la langue comme geste de résistance et comme démonstration de résilience. Effectuez plus de recherche sur les campagnes et initiatives de préservation des langues autochtones afin de nourrir votre création. Vous pourriez aussi choisir d'écrire une chanson ou un poème. Votre création devrait être accompagnée d'une courte description écrite qui démontre votre compréhension de l'importance de la préservation de la langue pour les peuples autochtones, et qui explique comment votre œuvre encapsule la force et la résilience des peuples autochtones devant des générations d'oppression coloniale.



Illustrations par Andrew Qappik, RCA, 2020. ►

TRAUMATISME INTERGÉNÉRATIONNEL

TERMES CLÉS

Traumatisme : Un traumatisme est une réponse émotionnelle durable qui découle souvent de l'expérience d'un moment extrêmement bouleversant. L'expérience d'un événement traumatisant peut nuire au sentiment de sécurité ou d'identité et à la capacité d'une personne de réguler ses émotions et de gérer des relations. Il est important de noter que tout le monde ne vit pas ou ne traite pas les traumatismes de la même façon. Bien qu'un événement puisse être bouleversant pour une personne, il pourrait ne pas affecter une autre personne de la même façon.

Traumatisme intergénérationnel : Un traumatisme intergénérationnel est la transmission de l'oppression historique et de ses effets au travers des générations – lorsqu'un traumatisme n'est pas résolu et est légué aux générations qui suivent. Les mécanismes d'adaptation d'une personne sont transmis à ses enfants et aux enfants de ceux-ci, donnant lieu à la normalisation de comportements autodestructeurs au travers des générations. Les effets à long terme de l'expérience des pensionnats indiens chez les Autochtones peuvent être transmis au fil des générations, affectant de façon sévère la santé et le bien-être des survivants, de leurs familles et de leurs communautés.

Conseil aux enseignants :

L'activité suivante aborde des sujets délicats qui pourraient être des éléments déclencheurs chez les élèves qui ont vécu des traumatismes.

1. Avec la classe, regardez la vidéo [Traumatisme intergénérationnel](#).
2. Ayez une discussion de classe au sujet de la définition et des effets du traumatisme intergénérationnel. Prenez des notes durant la discussion pour vous y référer plus tard.

- Qu'est-ce qu'un traumatisme?
- Quelles sont les différences et les similarités entre un traumatisme et le traumatisme intergénérationnel?
- Comment les expériences des pensionnats indiens pourraient-elles être traumatiques pour les élèves qui les ont fréquentés?
- Comment des personnes n'ayant pas fréquenté les pensionnats indiens pourraient-elles être affectées par les expériences des survivants?
- Que signifie être un survivant intergénérationnel?
- Comment le traumatisme intergénérationnel affecte-t-il des familles et individus?
- Comment affecte-t-il des communautés?
- Quelles sont certaines ressources qui pourraient aider certaines personnes à résoudre leurs traumatismes? Réfléchissez à ce que les communautés pourraient être en train de faire afin d'aider le processus de guérison.

3. En utilisant ce que vous avez appris durant la discussion de classe, pensez à des façons dont on peut éduquer les gens au sujet du traumatisme intergénérationnel. Que pourrait-on faire afin d'aider à éduquer le grand public au sujet de l'impact du traumatisme intergénérationnel chez les individus et communautés? Écrivez une réflexion au sujet de la place de l'éducation dans le processus de guérison.



Illustrations par Halie Finney, 2020.



LE CHEMIN VERS LA RÉCONCILIATION

« Depuis sa création, la Commission insiste sur le fait qu'une réconciliation n'est pas un événement isolé; c'est un parcours qui s'étend sur plusieurs générations et qui inclut tous les Canadiens. »

— Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir, Commission de vérité et réconciliation du Canada, 224.

Dans les années 1980 et 1990, les survivants ont commencé à parler des abus dont ils avaient été victimes dans les pensionnats indiens. Ils ont poursuivi le gouvernement du Canada et les églises impliquées afin d'obtenir des compensations pour les dommages causés. En 2002, plus de 12 000 poursuites avaient été déposées. Plusieurs survivants travaillaient ensemble dans un nombre de recours collectifs.

Face à un déluge de longues batailles judiciaires, le gouvernement du Canada et les églises ont conclu un règlement négocié avec les survivants des pensionnats indiens. Le résultat fut la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (CRRPI) conclue en 2005. Elle a été ratifiée par les cours provinciales en 2006 et mise en œuvre en 2007.

L'un des héritages de la CRRPI a été la création de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (CVR) en 2008. La CVR a livré son rapport final en décembre 2015. Plus de 6 750 personnes ont livré des témoignages durant la commission.

La CVR a émis 94 recommandations, ou Appels à l'action, qui sont des actions spécifiques grâce auxquelles la société canadienne pourrait réparer les injustices vécues par les peuples autochtones, particulièrement concernant l'héritage du système de pensionnats indiens. Plusieurs des appels à l'action demandent au gouvernement du Canada d'agir, alors que d'autres incluent les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux. Plusieurs Appels à l'action demandent aux Canadiens d'honorer l'héritage des pensionnats indiens et d'aider à réparer les injustices grâce à des actions concrètes.

Cinq ans après le rapport final de la CVR, seulement quelques-unes de ces recommandations ont été adressées.

Partie 1 :

1. En paires ou en petits groupes, lisez les articles **La Commission de vérité et réconciliation** et **La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens** sur *L'Encyclopédie canadienne*. Vous pouvez aussi lire les rapports complets de la CVR au <https://nctr.ca/fr/reports2.php>.
2. Ensemble, répondez aux questions suivantes :

- Quels ont été les principaux résultats de la Convention? Résumez les cinq volets dont on a convenu.
- Quels ont été les principaux résultats de la Commission de vérité et réconciliation?

Partie 2 :

1. Ayez une discussion en cercle avec la classe, ou écrivez une réflexion personnelle au sujet de la réconciliation et de nos responsabilités comme Canadiens. Vous pourriez choisir d'aborder toutes les questions suivantes ou vous pourriez choisir un sujet plus large sur lequel vous concentrer.
 - Il existe plusieurs définitions pour la réconciliation. Que signifie ce mot pour vous?
 - Comment êtes-vous impliqué dans le chemin vers la réconciliation? Avez-vous participé à des activités qui ont commémoré les élèves des pensionnats indiens ou leurs familles? Avez-vous participé à des projets ou événements qui ont honoré les cultures autochtones? Comment les individus peuvent-ils contribuer de façon personnelle au processus de réconciliation?
 - Pourquoi les choses comme les excuses et les compensations financières ne sont-elles qu'une petite partie de la réconciliation? À quoi ressemblerait le Canada si tous les 94 Appels à l'action étaient mis en œuvre? Quelles choses changeraient?
 - Comment votre communauté, incluant votre école et les organismes communautaires, contribue-t-elle de façon significative au processus de réconciliation? Que pouvez-vous faire pour faire de la réconciliation une réalité? Qui est responsable de la réconciliation?



▲ Haut : Le juge Murray Sinclair accueille le public lors de la publication du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada à Ottawa le 15 décembre 2015 (La Presse canadienne/Adrian Wylde).

Bas : Des participants à la Marche de la réconciliation avancement vers Queen's Park à Toronto, en Ontario, le 31 mai 2015 (Newzulu/Lars Paronen).

Conseil aux enseignants : Vous pourriez organiser une discussion en cercle ou demander aux élèves d'écrire une réflexion personnelle, ou les deux. Vous pouvez ajuster la demande en fonction des besoins de la classe et des élèves.